

## Communication incendie responsabilité

Par Nono14, le 07/02/2019 à 21:42

Bonjour

Un incendie a eut lieu dans un appenti chez mon voisin. Le feu s'est propagé à la charpente de notre bâtiment. L'appenti contenait deux tracteurs tondeuse, un bidon d'essence, une bouteille de gaz et plusieurs sters de bois. Il n'y a pas de faute directe de mon voisin. Toutefois, le feu ne ce serait par propagé à notre charpente sans le bois et l'essence. Est ce que ces éléments justifient une faute de mon voisin? En effet, ces éléments on accéléré et ont provoqué la communication du feu.

Cordialement